

REGLEMENT DU CHALLENGE HIVERNAL 2024-2025

Le Challenge Hivernal du CETC est ouvert à tout cavalier titulaire d'une adhésion au club **en cours de validité** et sous réserve d'approbation par l'enseignant pour le niveau d'épreuve souhaité.

Les cavaliers s'inscrivent donc, selon leur niveau, à l'un des challenges suivants ¹ :

- Baby/Moustique
- Poussin/Initiation
- Bronze, argent, or
- Galop 1/2 cheval
- Galop 3/4 cheval
- Initiation compet
- Compet 1
- Mini Compet

Le challenge est composé de trois manches et une finale :

- Samedi 2 novembre 2024
- Dimanche 5 janvier 2025
- Dimanche 23 février 2025
- Samedi 12 avril 2025 Finale
- Samedi 26 avril 2025 – Remise des récompenses

Chaque manche donne lieu :

- à un classement et une remise de prix par épreuve.
- à l'attribution de points selon le barème suivant :
 - 1^{er} : nombre de partants +1
 - 2^{ème} : nombre de partants -1
 - 3^{ème} : nombre de partants -2
 - 4^{ème} : nombre de partants -3
 -

Calcul des points Epreuves Préparatoires			
Fautes	0	1	2
P60-70	12*0.75	6*0.75	3*0.75
P30-40-50	8*0.75	4*0.75	2*0.75

- Les épreuves préparatoires (CSO) de la 1^{ère} manche comptent pour un coefficient 0.75
- Pour les manches de hunter et de dressage, lorsque plusieurs épreuves comptent pour le classement général (ex. : Poney 4 et Poney 3 pour la catégorie Mini Compet), les notes obtenues sur ces épreuves sont combinées pour établir un classement global. Ce classement permet ensuite d'attribuer les points pour le challenge.
- Les épreuves de l'étape finale du 12 avril comptent double.

Lors de chaque manche, les cavaliers sont autorisés à participer à plusieurs épreuves mais seuls les points acquis dans le challenge pour lequel ils sont inscrits seront comptabilisés.

Pour le cas où un cavalier participe plusieurs fois dans la même épreuve, seul le meilleur résultat sera pris en compte.

Le classement final du challenge se fait au total des trois meilleurs résultats d'un cavalier dans un même niveau d'épreuve. En cas d'ex aequo, le classement de la finale les départagera à défaut, le concurrent le plus jeune sera classé avant les plus âgés.

Conditions de participation et tarifs.

¹ Inscriptions en ligne « Challenge Classement Final » - au plus tard le 10/02/25

Attention,

- Seules les inscriptions accompagnées d'un règlement au moment de la clôture seront validées.
- Aucune inscription verbale, par SMS ou messenger directement auprès des monitrices.
- Dans tous les cas, merci de privilégier les inscriptions et règlements en ligne.
- Les autres modes de règlement sont acceptés mais peuvent être soumis à un délai supplémentaire pour la validation de l'inscription (virement).
- En cas de difficulté, l'équipe du CETC reste à votre disposition par téléphone ou par mail.
- Toute inscription à une épreuve est ferme et définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement et ce, pour quelle que raison que ce soit.
- Toutefois, une annulation reste possible, par mail uniquement, au plus tard le lundi précédent la date de l'épreuve.

	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Tarif par engagement	Coefficient	Non adhérents	
					Ouvert ?	Tarif
Challenge Clas ^t G ^l	A partir du 05/11/24	10/12/24	10€	XXXX	Non	XXXX
Manche 1 03/11/24	Entre le 30/09/24 et le 20/10/24	20/10/24	20€	1 0,75 (prépa CSO)	Oui	30€
Manche 2 05/01/25	Entre le 06/11/24 et le 20/12/24	20/12/24	20€	1	Oui	30€
Manche 3 23/02/25	Entre le 10/01/25 et le 09/02/25	09/02/25	20€	1	Oui	30€
Finale 12/04/25	Entre le 25/02/25 et le 30/03/25	30/03/25	20€	2	Oui	30€

Remise des prix.

Lors des différentes étapes, des remises de prix ont lieu pour chaque épreuve.

Les horaires² de celles-ci vous sont communiqués en même temps que les horaires et montants des épreuves, soit au plus tard le mercredi précédent le concours.

Les cavaliers sont tenus d'y participer ou, en cas d'impossibilité, de se faire représenter.

Aucune récompense ne pourra être distribuée en dehors de ces remises de prix.

En validant son inscription pour le classement général du Challenge Hivernal 2024-2025, le cavalier ou son représentant légal, s'engage à :

- Respecter le règlement dudit challenge.
- Participer à au moins 2 manches.
- S'acquitter des droits de participation aux différentes épreuves avant la date de clôture.
- Etre à jour de licence et cotisations au CETC.
- Se rendre disponible, pour le cas où il serait classé, le samedi 26 avril 2025 entre 17h30 et 19h00 pour la cérémonie de remise des récompenses.

² Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés en fonction de l'avancement des épreuves